

Relevé de décisions - Conseil municipal du 10.03.23

Présents : Mmes KAUFFMANN, RODRIGUEZ, VEUTIN, LORENZI et BRAULT, MM SCHWARTZ, CESARONI, MANGIN, EISENBERG, MULLER.

Absent : M. POIROT

1- Bar associatif : analyse des offres (en présence de David Lux)

Mme la Maire rappelle le contexte du projet, ainsi que les dates :

- Lancement de l'appel d'offres le 08.02.23
- Ouverture des offres le 03.03.23
- Analyse des offres par David Lux du 03.03 au 10.03.23

David LUX présente les résultats de l'analyse des offres.

Chaque lot est présenté, avec les réponses des entreprises correspondantes.

Les points essentiels à retenir sont les suivants :

- Seuls 2 lots n'ont pas de réponse : le lot « chappe » et le lot « menuiseries et mobilier intérieurs »
- Le montant total est inférieur au montant estimé au lancement de l'appel d'offres
- Quelques points techniques demandent à être éclaircis, M. LUX contactera les entreprises concernées.

L'ensemble de l'appel d'offres et de l'analyse seront transmis au service de la Région Grand Est pour l'obtention des fonds FEADER.

Enfin, il est annoncé au conseil municipal que le permis de construire a été accordé en date du 10.03.23. Le panneau correspondant sera installé par M. LUX.

2- Point urbanisme

J. SCHWARTZ : La commission urbanisme a traité les dossiers suivants :

- Réfection d'une façade rue de Braumont pose d'un nouveau bardage bicolore pour une isolation extérieure,
- Ouverture d'un mur pour sortie de garage sur la route départementale (accord CD54) rue du château. La commune fournira les pavés pour aménager la sortie sur le domaine public.

3- Réflexion quant à un système de vidéo-protection communal

Mme la Maire évoque aux membres du Conseil Municipal la possibilité pour les communes de s'équiper d'un système de protection. Les services de l'Etat et la gendarmerie informent les collectivités de cette possibilité afin de sécuriser les villages et les espaces publics et plus particulièrement :

- ✓ réduire les actes de délinquance et d'incivilités,
- ✓ lutter contre le cambriolage,
- ✓ réduire la vitesse des automobilistes en agglomération.

Les communes de Friaucelle ou encore Giraumont ont fait ce choix.

Les questions de liberté individuelle et de respect de la vie d'autrui sont posées.

Sont évoqués également les lieux /endroits du village qui pourraient être concernés, à savoir :

- les entrées et sorties de village
- la salle des Fêtes et le parc de jeux
- la place du village
- le cimetière

Si ce projet devait se concrétiser, des subventions seraient sollicitées.

Cette possibilité fera l'objet de nouveaux échanges, aucune décision n'est prise à ce moment de la discussion.

4- Charges 2022 – résidence Daniel Guilhen

J. CESARONI : Les charges ont été calculées pour l'année 2022. Elles feront l'objet d'une refacturation aux locataires. A noter que le coût des pellets a augmenté cette année. A été facturé également le coût des galets de sel pour l'adoucisseur d'eau.

NB : les 3 logements F3/F4 sont reliés à la fibre.

Seul le studio est en cours d'équipement.

ML 21.03.23

5- Beaux villages lorrains

J. SCHWARTZ : Hattonchatel, commune meusienne de l'association des Beaux Villages Lorrains, a été sélectionnée pour participer à l'émission des plus beaux villages de France. Nous avons la possibilité de voter pour cette commune jusqu'au 10/03 minuit.

La dernière réunion des Beaux villages lorrains s'est tenue à Bruley. J. SCHWARTZ y a participé. L'association souhaiterait éditer un nouveau livre, qui présenterait les villages et leurs atouts. Chaque commune adhérente a la possibilité de soutenir ce projet (8€/livre).

Une invitation pour « Caméras des champs » sera transmise comme chaque année à chaque commune adhérente.

Est évoquée dans ce cadre le parcours de l'éco-village et des bornes, qui pourrait être modernisé de façon numérique au moyen de QR-codes.

6- Rapport de la cour des comptes – OLC

M. LORENZI : Le rapport et le PowerPoint transmis au préalable à l'ensemble du Conseil Municipal est présenté par Mme la Maire. Il s'agit d'un rapport établi par la Cour des comptes quant au fonctionnement de la communauté de communes OLC.

7- Divers points

- a. SDE54 : G. MULLER s'est rendu à la réunion du SDE à Longwy, qui concernait les implantations de bornes de recharges électriques sur le territoire. Ville sur Yron n'est pas concernée pour le moment.
- b. Réunion /visite du Sénat : M.LORENZI : une visite du Sénat est proposée au Conseil Municipal. La date n'est pas encore définie.
- c. Repas des anciens : MM. BRAULT : fixé le 26 mars à la salle René Bertin par les membres du CCAS, coupon- réponse attendu pour le 17/03 au plus tard
- d. Emploi-été : N. RODRIGUEZ : suite à la candidature d'un jeune étudiant habitant la commune, le conseil municipal reviendra sur la possibilité de proposer un emploi saisonnier cet été
- e. Nettoyage et débroussaillage du chemin de la prise d'eau : G. MULLER : opération réalisée le 10.03 en coopération avec le Parc Naturel Régional de Lorraine. Plusieurs élus, habitants et l'agent communal étaient présents.
- f. Commission travaux : la commission travaux réunie mardi dernier a effectué un tour dans le village. La question du stockage et la construction d'un local technique à proximité du cimetière est évoquée.
- g. Inondation Grizières : G. MULLER : la DDT 54 a convié sur place le 02.03 les agriculteurs concernés et la commune de Mars la Tour quant à l'inondation des champs à Grizières, pour constater les responsabilités des uns et des autres concernant l'inondation.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 07/04/23 (vote du Budget).

